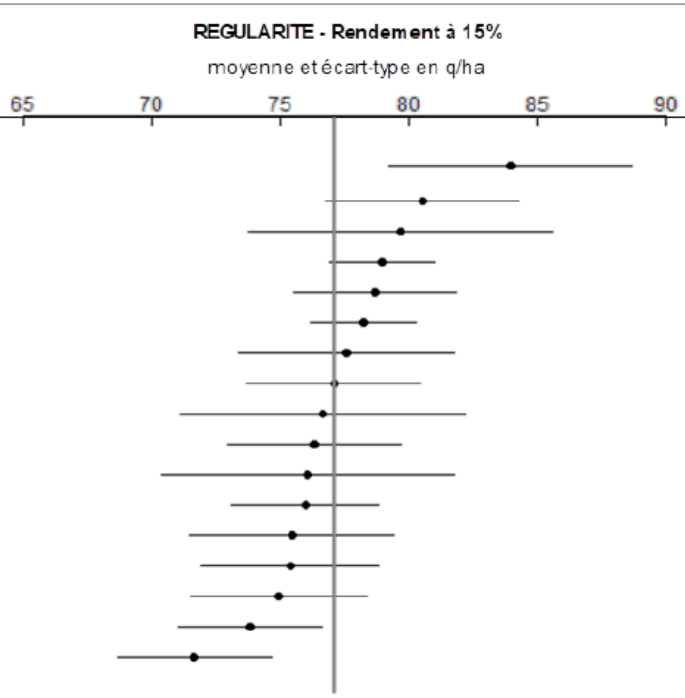


Choix variétal du triticale pour les semis 2020

Pour guider votre choix variétal, vous retrouverez ci-dessous le regroupement 2020 des essais triticale d'ARVALIS-Institut du Végétal ainsi que les conseils de la Chambre d'Agriculture.

Dix-sept variétés communes ont été testées sur les différents sites d'essais :

Préc. épiaison	T-NT (1) q/ha	VARIETES	Rendement à 15% traité fongicide		REGULARITE - Rendement à 15%	
			q/ha	% MG.	moyenne et écart-type en q/ha	
7	17.1	RIVOLT	83.9	109		
6.5	12.8	RAMDAM	80.5	104		
6	8.4	RGT SULIAC	79.7	103		
6.5	9.3	RGT MOLINAC	78.9	102		
6.5	7.9	RUCHE	78.7	102		
6.5	7.0	LUMACO	78.2	101		
6.5	11.4	RGT OUESSAC	77.5	101		
8	10.8	BIKINI	77.1	100		
6	9.1	BILBOQUET	76.6	99		
6.5	13.8	TRIAS	76.3	99		
7	11.0	RGT EPIAC*	76.1	99		
7.5	11.2	JOKARI*	76.0	99		
6	5.8	RGT RUTENAC	75.4	98		
7	8.6	RGT OMEAC	75.4	98		
6.5	12.4	BREHAT	74.9	97		
6.5	11.8	KITESURF	73.8	96		
	6.0	ASELLUS	71.7	93		
Moy. Générale			77.1		Le trait vertical représente la moyenne générale.	
ETR			4.0		La longueur des barres illustre la régularité de la variété par rapport à l'ensemble des variétés testées, elle est égale à 2 écarts-types.	
Nombre d'essais			7			

* : données estimées dans un ou plusieurs lieux

(1) : Pertes de rendement en l'absence de traitement fongicide, calculées sur les essais inscription et post inscription de 2018 à 2020 dans des contextes dominés par la rouille jaune et l'oïdium

Figure 1 : Rendements des essais triticale 2020 - Arvalis

Comparaison pluriannuelle

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, il ne faut donc pas s'arrêter aux résultats d'une seule campagne. Le graphique suivant propose un classement des variétés selon leur productivité en pluriannuel. Les résultats sont corrigés des effets annuels grâce aux variétés communes entre années, ils sont exprimés en pourcentage de la moyenne des variétés représentées :

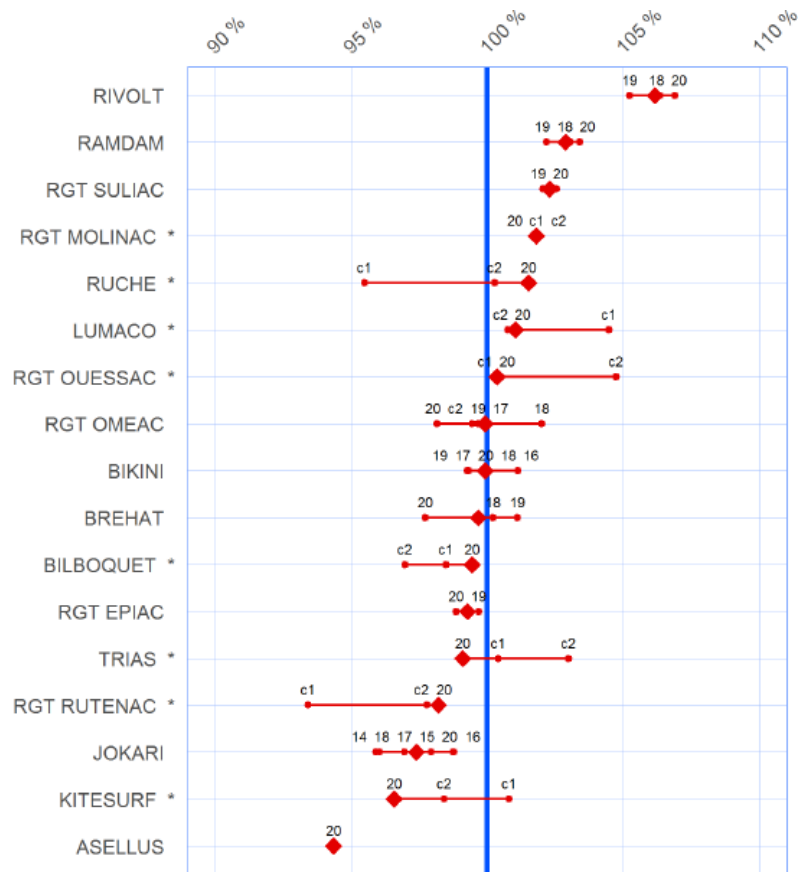
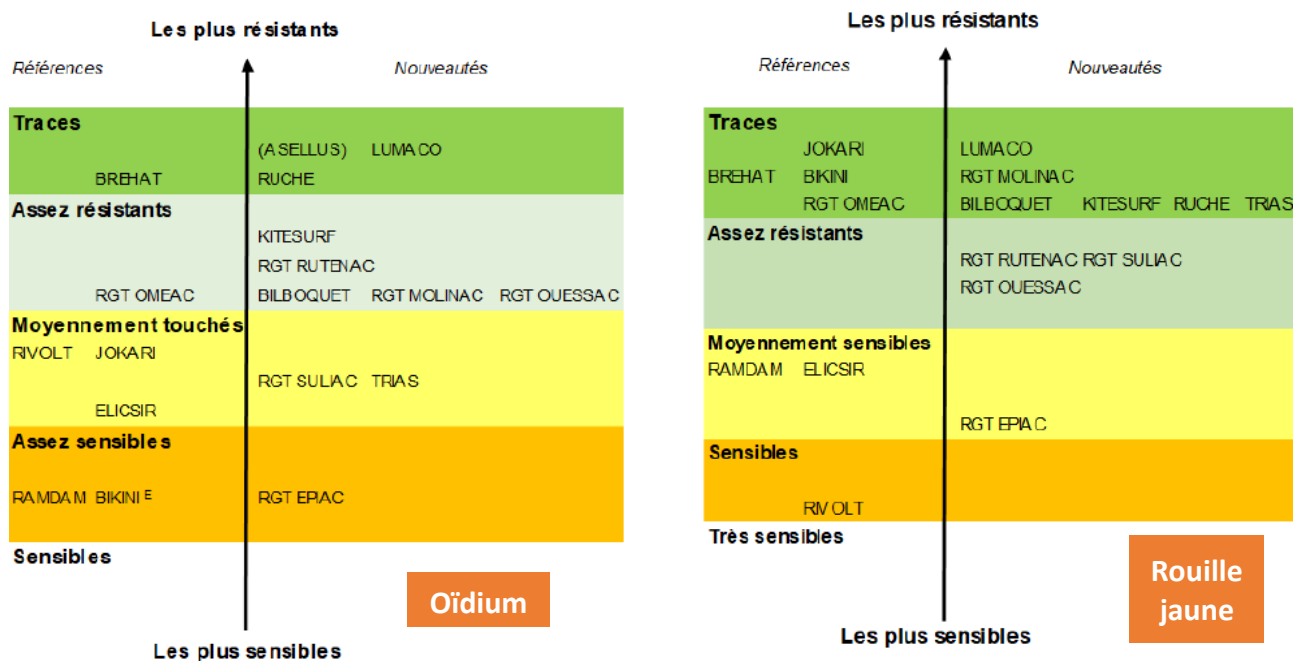


Figure 2: Comparaison pluriannuelle des rendements des variétés de triticale - Arvalis

Vigilance sur le profil maladie :

L'oïdium et la rouille jaune sont les deux principales maladies qui affectent le rendement du triticale. En effet, lors des campagnes particulièrement propices à l'oïdium, les pertes de rendement sans protection fongicide engendrent des écarts de l'ordre de 10q entre variétés selon leur profil de résistance. Pour la rouille jaune, ces écarts montent à 25q entre variétés. Le bon choix variétal est donc primordial !



E : sensible sur épis
() : à confirmer
Source : essais pluriannuels post-inscription (ARVALIS et partenaires) et inscription (CTPS/GEVES)

Source : essais pluriannuels post-inscription (ARVALIS et partenaires) et inscription (CTPS/GEVES)

Figure 3: Différence de comportement variétal face à l'oïdium et la rouille jaune

Nos préconisations :

	Variété	Points positifs	Points négatifs
LES VALEURS SURES	BIKINI	Rendement dans la moyenne. Très bon en rouille jaune.	Sensibilité oïdium sur épi. Très précoce : ne pas semer trop tôt.
	BREHAT	Rendement dans la moyenne. Bonne tolérance aux maladies.	Assez sensible à l'accumulation de mycotoxines (DON).
	RGT OMEAC	Rendement dans la moyenne. Bonne tolérance aux maladies, notamment rouille jaune.	Assez sensible à la verse.
	RAMDAM	Productive et régulière. Bonne tolérance à la verse.	Assez sensible à l'oïdium, rouille jaune à surveiller.
NOUVEAUTE : à tester	LUMACO	Bonne productivité en 2020. Bonne tolérance globale aux maladies.	Sensible à la verse. Assez sensible à la rynchosporiose.

N'oubliez pas qu'il est conseillé de cultiver plusieurs variétés sur son exploitation afin de répondre au mieux aux caractéristiques de vos différentes parcelles (précocité) et de moins subir les aléas climatiques. Mieux vaut tester plusieurs années pour se faire une bonne idée sur une variété !

<p>Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique précisée sur la carte ci-contre. Il s'appuie sur le réseau d'observation des cultures réparti sur cette même zone géographique et sur l'analyse de risque des deux BSV les plus récents.</p> <p>Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur les parcelles entières pour les cultures citées. N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques (ex. : blés CRC).</p> <p>Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions.</p> <p>Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation. (voir fiche Conditions d'utilisation des produits phyto)</p>			
 <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE TARN</p> <p>Siège Social : 96 rue des agriculteurs - BP 89 - 81003 ALBI Cedex Tél : 05 63 48 83 83 Email : accueil@tam.chambagri.fr</p> <p>Bulletin rédigé par</p> <p>Maëva COLOMBET 06 52 45 83 01 m.colombet@tam.chambagri.fr Camille BOURGOIS 06 44 09 48 52 c.bourgeois@tam.chambagri.fr Ghislain PERDRIEUX 07 86 41 91 41 g.perdrieux@tam.chambagri.fr</p>	 <p>Bulletin de santé du végétal écophyto2018</p>		 <p>AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE</p>
 <p>Ministère de l'Agriculture et de la Pêche RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE</p>	<p>Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural" et l'AEAG</p>	 <p>ENGAGEMENT DE SERVICE SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES REF. 221 AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org Conseil-Formation</p>	<p>La Chambre d'Agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA</p>